

La braderie du centre-ville, autre événement incontournable de l'été



Chaque année, le 15 août, le centre-ville de Dunkerque accueille une grande braderie commerciale. Cette dernière, portée par la Ville, constitue l'un des événements phare de l'été et une animation estivale majeure pour le quartier.

Nouvelle preuve de l'attractivité de Dunkerque

Pour cette édition 2022, les 300 emplacements mis en location ont tous trouvé preneur (contre 251 en 2021). 105 de ces emplacements seront occupés par des commerçants sédentaires du centre-ville ; 195 par des commerçants ambulants. Ce taux de remplissage et la précocité de la plupart des inscriptions témoignent une nouvelle fois de l'attractivité retrouvée de Dunkerque et conforte la stratégie événementielle et de développement commerciale mise en œuvre par Patrice Vergriete et la majorité municipale.

Modalités d'organisation de la braderie

Ville de Dunkerque

Communiqué de presse

Le 08/08/2022 11:27

Pour la bonne organisation de la manifestation, des dispositions de restriction de la circulation et d'interdiction de stationnement seront activées dans certaines rues du centre-ville.

Ainsi, la circulation sera interdite dans ces rues le jour de la braderie dès 4h du matin ; le stationnement sera interdit dès minuit. Ces dispositions sont résumées dans le plan joint.

A noter que pour le confort des chalands, pas moins de 10 points d'entrée seront aménagés et sécurisés.

CONTACTS

Lorrie Gourdin — Coordinatrice des relations presse

Ville de Dunkerque

06 07 10 92 69 · [lorrie.gourdin@cud.fr](mailto:lorrie.gourdin@ cud.fr)

Eric Angelica — Directeur de la communication

Ville de Dunkerque

06 08 76 93 95 · [eric.angelica@cud.fr](mailto:eric.angelica@ cud.fr)

Thomas Roussez — Directeur opérationnel de la communication

Ville de Dunkerque

03 28 26 26 39 · [thomas.roussez@cud.fr](mailto:thomas.roussez@ cud.fr)